

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Chanoine-Beaudet tenue le lundi 4 février 2019, à 19 h 00, à la salle Claudie-Ouellet, située au 525, avenue de l'Église à Saint-Pascal, à laquelle il y a quorum sous la présidence de Caroline Boutin.

Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Mélody Dionne, Nathalie Dionne, Chantal Landry et Marjolaine Pelletier
Communauté : Claire Morneau
Direction : Geneviève Soucy
Enseignants : Véronique Bélanger, Martine Lavoie et Catherine Legault
Personnel de soutien : Geneviève Caron
Personnel professionnel : René Roy
Élèves : Florence Drapeau
Commissaires :
Invités :

Sont absents : François-Luc Soucy et Maryse Pelletier (substitut parent)

1. Mot de bienvenue, présence et vérification du quorum

Caroline Boutin, présidente, ouvre la séance après avoir constaté que les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour **Résolution n° CÉ 2018-2019/237**

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement remis aux membres;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER l'ordre du jour proposé en n'y apportant aucune modification.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 12 décembre 2018 **Résolution n° CÉ 2018-2019/238**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2018 avant la tenue de la présente réunion;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Martine Lavoie, il est résolu à l'unanimité;
DE SE DISPENSER de procéder à la lecture du procès-verbal;
D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018.

4. Suivi au procès-verbal

Le party de Noël a été une belle réussite, bon taux de participation. Le souper a été cuisiné par les élèves d'immersion sec 3 et par leur enseignante Josée Deschênes. C'est leur projet entrepreneurial. Ils ont fait un buffet froid pour 300 personnes. Nous avons bien mangé.

5. Correspondance

5.1 CCSÉHDAA : Calendrier modifié des rencontres 2018-2019;

Document informatif sur les rencontres à venir. Document envoyé avec la convocation de la présente séance. Nous sommes donc dispensés d'en faire la lecture.

6. Rapports de reddition de comptes

6.1 Rapport de la présidence

Madame la présidente n'a aucune activité spéciale à signaler.

6.2 Rapport de la direction d'école

6.2.1 Points pour adoption :

Aucun point

6.2.2 Points pour approbation

6.2.2.1 Dérangements pédagogiques; Résolution n° CÉ 2018-2019/239

- Sortie au stade à RDL pour élèves concentration course (6 fév);
- Atelier avec Josiane Bernier pour élèves de 2^e à 5^e sec concentration danse (27 fév, pér.4);
- Sortie à l'aréna pour élèves concentration hockey (~~28 fév~~, pér.2); 25 fév
- Journée des Arts (13 mars);
- Jamboree pour 10 élèves de 4^e et 5^e sec. (14 au 17 mars);
- As-tu la tête de l'emploi? au cégep de RDL pour élèves de 4^e sec (20 mars);
- Trouvez votre couleur au cégep de La Pocatière pour élèves de 3^e sec (9 avril);
- Salon du livre à Québec pour certains élèves (10 avril).

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de différentes activités en dehors des cours réguliers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marjolaine Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la tenue des dérangements pédagogiques tels que présentés.

6.2.2.2. Grille-matières 2019-2020; Résolution n° CÉ 2018-2019/240

La grille-matières a été présentée aux membres présents. Quelques modifications y ont été apportées pour la prochaine année dont :

- Au PCA : Informatique et activité éducative complémentaire à 1 période, arts plastiques et mise à niveau à 2 périodes
- 4^e sec : Anglais revient à 4 périodes et ajout du cours activité éducative complémentaire à 1 période
- 5^e sec : Dans le profil divers, nouveauté avec Média des communications à 2 périodes et activité éducative complémentaire à 1 période. Éducation physique à 3 périodes.

CONSIDÉRANT que l'école respecte le régime pédagogique, certains changements mineurs ont été amenés pour le bien des élèves;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélody Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER tel que présenté le document Grille-matières 2019-2020.

6.2.2.3 Moyens de financement pour le bal/album;

Résolution n° CÉ 2018-2019/241

Le comité du bal vendra le surplus des jujubes de Noël et des cartes de St-Valentin la semaine de la fête de l'amour.

À l'album, nous ferons une vente de "collations" pendant l'entracte de secondaire en spectacle et le Bistro toute la fin de semaine du TPI en avril. Aussi, il y aura la vente de produits d'érable.

CONSIDÉRANT que chaque année, l'école permet la tenue de campagnes de financement pour financer des activités étudiantes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Bélanger, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER tels que présentés les moyens de financement pour le bal et l'album.

6.2.3 Points pour consultation

6.2.3.1 Projet éducatif;

Les membres remettent leur document rempli à Mme Geneviève Soucy, directrice. Leurs réflexions seront prises en considération dans le nouveau projet éducatif déposé en juin prochain.

6.2.4 Points pour information :

6.2.4.1 Règles et critères d'inscription des élèves 2019-2020;

Le document a été remis avec la convocation.

6.2.4.2 Inscription/choix de cours en ligne;

Les inscriptions et les choix de cours se font par internet. Avant d'envoyer un courriel aux parents afin de lancer la période d'inscriptions, la direction va s'assurer que le logiciel fonctionne bien.

6.2.4.3 Acte d'établissement 2019-2020;

Le document a été présenté.

6.2.4.4 Coup de cœur pour ma région (14 fév);

Le comité organisateur attend une quarantaine de kiosques (entreprises, maisons d'éducation, partenaires). Belle initiative pour encourager nos étudiants à rester en région. Avec cet événement, on démontre aux étudiants sans emploi qu'ils peuvent aller chercher leur diplomation et ainsi travailler tout en demeurant dans notre région et qu'ils ont du choix. Il y aura une conférence de presse à 9h pour ouvrir l'événement. Les élèves de 3^e, 4^e et 5^e sec ainsi que le PAI, FPT et FMSS seront invités à visiter les kiosques.

6.2.4.5 Sortie concentration ski-snow en janvier REMISE ULTÉRIEUREMENT;

Il y aura assurément 5 sorties. La première sortie qui a été annulée sera peut-être remise un samedi ou sera remboursée aux parents. Caroline Boutin, présidente du conseil, se propose pour être accompagnatrice.

6.2.4.6 Conférence Ado Coaching pour élèves 1^{er} et 2^e sec ainsi que PCA10 et 30 (12 fév);

En collaboration avec COSMOSS, dans le cadre des journées de la persévérance scolaire, une conférence est offerte aux jeunes pour les aider à se fixer des objectifs et atteindre leurs buts.

6.2.4.7 Remise de bulletins;

Les bulletins seront envoyés par courriel aux parents. Les rencontres de parents seront le 28 février 2019 de 15h45 à 18h00. Les parents auront des appels des enseignants au préalable s'ils veulent les rencontrer.

6.2.4.8 Gels d'horaire pour examen math SN et TS (20 fév) et autres;

Comme à chaque année, il y a plusieurs arrêts à l'horaire pour des examens en mathématiques, français et anglais en mai et juin. Ce sont des épreuves ministérielles ou de la commission scolaire.

6.2.4.9 Carnaval (1^{er} mars);

Le carnaval étudiant aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2019 en après-midi. Mme Geneviève fait appel aux membres présents pour trouver un tracteur pour faire des buttes pour l'activité. Envoyer un courriel à Chantal Boulanger. Au programme : jumpai quadruple, tours de traîneau à chiens, défi évasion mobile, tire sur la neige, feu et guimauves, souque à la corde, butte pour glisser et planche...

6.2.4.10 Machines distributrices et machine à eau;

Le CCE recommande de mettre du lait au chocolat, jus de légumes et collations nutritives non-périssables (ou du moins date de péremption éloignée). Pour la machine à eau pour remplir les gourdes, il y en aura une l'an prochain dans la salle de dégagement près de la cafétéria.

6.3 Rapport de la trésorière

Résolution n° CÉ 2018-2019/242

La trésorière, Mme Marjolaine Pelletier fait rapport des dépenses entourant le bon fonctionnement du conseil.

Après avoir comptabilisé la facture concernant le tirage (crédits sur les inscriptions) au montant de 135 \$ et le souper de Noël au montant de 98 \$, le rapport démontre un solde non-dépensé de 1117 \$.

CONSIDÉRANT que les membres ont droit à des remboursements de frais de déplacements, de repas, de gardiennage ou autres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Landry, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les factures qui ont été déposées.

7. Les travaux du conseil

Aucun

8. Affaires nouvelles

8.1 Information des représentants du gouvernement des élèves

La semaine de Noël et le party de Noël ont été appréciés par tous, belle participation. La piste de danse a été l'activité de la soirée. Surveiller les différentes activités en février.

8.2 Information des représentants du personnel enseignant

Les enseignants ne sentent pas que les élèves ont recommencé depuis le retour des Fêtes. Il y a plusieurs fermetures d'école depuis début janvier. Il y a eu 3 belles journées « Élèves d'un jour ».

8.3 Information du représentant du personnel professionnel

M. René Roy et son équipe ont distribué des sacs cadeaux avant Noël. Au retour des Fêtes, les professionnels ont animé un atelier sur la bienveillance. Il y aura 6 journées de la persévérance scolaire. Il y aura un nouveau projet avec les élèves de l'adaptation scolaire sous le thème de la cabane à sucre.

8.4 Information du représentant du personnel de soutien

La suppléance est un gros casse-tête ces temps-ci.

8.5 Rapport aux membres parents de la représentante au comité de parents

La réunion du comité de parents est demain.

8.6 Information du/de la commissaire

Les commissaires sont absentes.

8.7 Information du comité social

Nous souhaitons bonne fête aux membres qui célébrerons leur anniversaire dans les prochaines semaines.

9. Période de questions du public

Quelle est la date du bal des finissants?

10. Sujets à discuter à la prochaine réunion

Aucun sujet

11. Levée de la séance

Résolution n° CÉ 2018-2019/243

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélody Dionne, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la levée de l'assemblée à 20h45.

Le secrétariat a été fait par Geneviève Caron.

Caroline Boutin, présidente

Geneviève Soucy, directrice